



Les étapes de votre prochain projet de construction

De la recherche de **votre terrain**
à la réception de **votre maison**



LES AVANTAGES DU CONTRAT CMI* BY ESPRIT VILLA

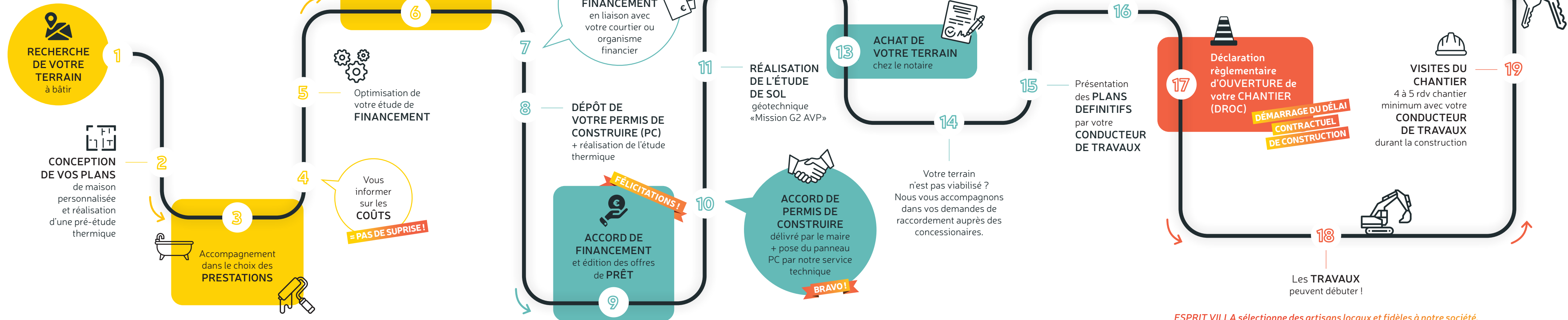
*Basés selon la loi n° 90-1129 du
19 décembre 1990*

- Interlocuteur unique professionnel et réactif
- Démarches administratives et foncières simplifiées
- Fourniture obligatoire des plans (si surface plancher < à 150 m²)
- Assurance Dommages-Ouvrage (D.O)
- Garantie de Livraison (G.L) à prix ferme et définitif dans les délais convenus
- Appels de fonds et coût global définitif, réglementés par la Loi 19 décembre 1990
- Délai de réalisation de travaux fixé ensemble dès la signature du Contrat
- Service après-vente centralisé, disponible et proactif



*CMI: Construction Maison Individuelle

20 ÉTAPES POUR CONSTRUIRE VOTRE MAISON



PHASE AVANT-PROJET (AVP)

PHASE PRÉPARATOIRE AU DÉMARRAGE DE VOTRE CHANTIER

PHASE DE CONSTRUCTION DE LA MAISON

ESPRIT VILLA sélectionne des artisans locaux et fidèles à notre société, associés à l'expertise d'industriels connus et reconnus !

NOS CLIENTS SONT NOS MEILLEURS AMBASSADEURS



Avis clients



Construction de qualité, maison livrée dans les temps. Un Service Après Vente excellent et très réactif. Je mets un point d'honneur à le souligner car très peu savent le faire



De loin le meilleur constructeur de maisons individuelles de la région.



Une livraison avec 0 réserve et une qualité de matériaux et des finitions plus qu'exemplaire.



Maison livrée avec 2 mois d'avance !



Esprit Villa a su balayer les préjugés sur les constructeurs.



6 Impasse de Lisieux
31300 Toulouse

-

05 36 25 92 27
contact@espritvilla.fr

